

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food
RAAF

Termes de référence

Pour le recrutement d'un Consultant

Mars 2022

Table des matières

1. Contexte	3
2. Justification	3
3. Objectifs	4
4. Résultats attendus	4
5. Éléments de méthodologie	5
6. Durée de la consultation	6
7. Conditions de la prestation	6
8. Profil recherché	6
9. Dossier de candidature	7

1. Contexte

L'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation de la Cedeao créée par règlement *c/reg.1/08/11 du 19 août 2011* contribue à la mise en œuvre de la Politique agricole régionale, l'ECOWAP, dont la vision est adossée sur une agriculture moderne et durable, fondée sur l'efficacité et l'efficience des exploitations familiales et la promotion des entreprises agricoles grâce à l'implication du secteur privé.

L'ARAA a pour mandat « *d'assurer l'exécution technique des programmes et plans d'investissement régionaux concourant à l'opérationnalisation de la politique agricole régionale en s'appuyant sur les institutions, organismes et acteurs régionaux disposant de compétences avérées* ». Elle assure la fonction de structure technique spécialisée, de maîtrise d'ouvrage déléguée des projets et programmes de l'ECOWAP/PDDAA.

De façon spécifique, l'ARAA a pour mission de :

- renforcer les capacités techniques d'intervention et d'action du Département de l'Agriculture, Environnement et Ressources Naturelles de la Cedeao dans la mise en œuvre des programmes d'investissement pour permettre au Département de jouer pleinement son rôle régalien (orientation stratégique, réglementation, pilotage et suivi-évaluation, veille stratégique, etc.),
- coordonner, dans une perspective de rationalisation, les activités et champs d'intervention des institutions techniques spécialisées dans les domaines agricoles et agro-alimentaires,
- contribuer au renforcement des capacités des acteurs régionaux et nationaux en matière de préparation de dossiers/projets, de la mise en œuvre et du suivi des activités.

2. Justification

Dans le cadre des actions de communication et visibilité en appui global à l'ARAA, un site web institutionnel a été développé et mis en ligne en 2016 à l'adresse www.araa.org. Ce site web institutionnel développé avec le CMS Drupal, a permis d'assurer la communication en ligne des actions de l'Agence, notamment les programmes et plus de 300 projets toutes dimensions confondues exécutés dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique agricole régionale de la Cedeao.

L'augmentation du portefeuille de projets confiés à l'ARAA ainsi que la dynamique actuelle des programmes de l'Agence ont rapidement révélé des insuffisances au niveau de l'architecture du site web et surtout de sa navigabilité.

L'ARAA se propose donc d'initier le développement d'une nouvelle interface de son site web qui devra être dynamique afin d'améliorer l'expérience utilisateur de ses clients. Il s'agira de refondre complètement le site Web pour adopter une formule moderne et plus conviviale afin d'améliorer sa

capacité d'informer sur les missions et réalisations de l'ARAA. Le nouveau site web de l'ARAA devra être reconçu en tenant compte du contenu de la plateforme de suivi-évaluation de l'ECOWAP (www.ecowap.ecowas.int) afin d'éviter toute duplication.

3. Objectifs

L'objectif général de la consultation est de concevoir et mettre en ligne une nouvelle interface web dynamique du site internet de l'Agence permettant ainsi de rendre compte de sa mission revisitée et offrir aux clients un meilleur confort d'utilisation lors de la recherche d'information.

Les objectifs spécifiques de la consultation sont entre autres les suivants :

- a. faire une analyse technique approfondie de l'existant (s'inspirer du dispositif institutionnel de communication de l'ARAA) notamment les statistiques de visite du site web (Google Analytics), l'architecture, l'interactivité et la charte graphique,
- b. proposer une architecture et charte graphique novatrice qui prennent en compte le souci d'utilisabilité de l'interface qui améliore l'expérience de l'utilisateur sur tout type d'écran et de moteurs de recherche (responsive design),
- c. développer et mettre en ligne la nouvelle interface web du site internet qui devra être dynamique et faciliter une meilleure digitalisation de la communication de l'Agence,
- d. mettre à jour le module de gestion documentaire (publications/aide-mémoire/documents de capitalisation) sur le site web vers une interface plus novatrice,
- e. proposer une organisation/architecture qui prenne en compte les normes et tendances actuelles de communication (réseaux sociaux, etc.),
- f. appuyer l'Agence pour le lancement de la nouvelle version de l'interface web,
- g. mettre à jour le guide d'utilisation et d'administration du site web,
- h. former le service de communication de l'ARAA à la gestion et l'animation de la plateforme
- i. assurer une maintenance/assistance technique d'un (01) an après le lancement de la nouvelle interface web afin de s'assurer qu'elle fonctionne bien.

4. Résultats attendus

La consultation produira les résultats essentiels suivants :

- a. un site web dynamique, en langue française, anglaise et portugaise, est fonctionnel et mis en ligne et hébergé sur le cloud de l'ARAA,
- b. une nouvelle architecture qui sera en fait une reconfiguration de celle existante. Le consultant aura toutefois la latitude de proposer une organisation différente des rubriques

- ou des rubriques supplémentaires en concertation avec l'ARAA,
- c. un module de gestion documentaire intuitif et suffisamment abouti qui facilite la recherche de documents sur le site web,
 - d. une intégration complète du site web avec les comptes de médias sociaux existants de l'Agence notamment Facebook, twitter, youtube, LinkedIn (à venir) et un référencement vers l'ensemble des sites web existants du Département et des partenaires,
 - e. un design « responsive » de l'interface qui améliore grandement l'expérience utilisateur (affichage sur tous les terminaux, navigation simplifiée et hautement interactive sur différents navigateurs, facilité de recherche et téléchargement des documents),
 - f. un site web réactif qui fonctionne non seulement sur différentes tailles d'écran, mais aussi sur différents navigateurs,
 - g. un album photo intégré au site,
 - h. une note technique de présentation de la nouvelle interface du site web,
 - i. un guide d'utilisation et d'administration du site pour sa prise en main par l'Agence, et
 - j. le personnel du service de communication de l'Agence est formé à la gestion du site pour assurer l'animation et la mise à jour des informations.

L'Agence conservera la propriété de tous les brevets, demandes de brevet, divulgations de brevets, inventions et améliorations (brevetables ou non), droits d'auteur et œuvres protégées par le droit d'auteur (y compris les scripts), ainsi que de leurs enregistrements et logiciels, y compris tout logiciel, micrologiciel ou code source, secrets commerciaux, savoir-faire, droits sur les bases de données, dessins et toute autre forme de propriété intellectuelle (autres que les marques déposées) (collectivement, propriété intellectuelle) créées au cours du processus de développement de la nouvelle interface du site web.

5. Éléments de méthodologie

Dans la méthodologie de travail que le consultant proposera, l'ARAA suggère les éléments suivants à prendre en compte dans le déroulement de la consultation :

- a. échanger avec les experts en communication de l'Agence basés à Lomé pour approfondir la compréhension des résultats attendus de la consultation (réunion de cadrage en présentiel ou en visioconférence),
- b. convenir d'un commun accord avec le Responsable de la Communication de l'Agence des produits d'information à diffuser sur le site web et de son architecture,

- c. proposer et valider la charte graphique de l'interface web d'un commun accord avec la Cellule de communication de l'ARAA,
- d. proposer une version provisoire de l'interface web qui sera testée en ligne depuis un serveur de développement et recueillir les feedbacks des utilisateurs, et
- e. prendre en compte les commentaires de l'Agence pour produire une version finale de l'interface web à mettre en ligne sur le Cloud de l'ARAA.

6. Durée de la consultation

Le temps imparti pour la consultation est de quarante-cinq (45) hommes/jours à dérouler sur une durée maximale de trois (3) mois. La maintenance de la nouvelle interface web devra être assurée sur un (01) an (forfait mensuel).

1. Recrutement du consultant	1 ^{er} mars – 31 mars 2022
2. Collecte de données et présentation du projet d'architecture de la nouvelle interface	1 ^{er} avril – 15 avril 2022
3. Développement du site web y compris les interactions avec l'ARAA	16 avril -17 juin 2022
4. Mise en ligne	18 juin -25 juin 2022
5. Formation du personnel du Service de communication	26 juin – 4 juillet 2022
6. Maintenance/assistance technique	Août 2022 – juillet 2023

NB : Ce calendrier est indicatif et peut faire l'objet de modification.

7. Conditions de la prestation

Le consultant bénéficiera d'un contrat de prestataire de l'ARAA pour la réalisation de son travail. Il pourra réaliser la mission attendue à partir de son lieu de résidence mais devra se mettre constamment en rapport avec la Cellule de Communication de l'ARAA à Lomé au Togo.

8. Profil recherché

Le Consultant devra avoir le profil suivant :

- une expérience avérée de conception de sites Web dynamique, innovant et créatif,
- être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (BAC + 3 au moins) ou équivalent dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), le web et/ ou tout autre domaine lié aux TIC et aux bases de données web,

- avoir au moins sept (7) ans d'expérience professionnelle dans le développement informatique, développement de sites web et le design infographique,
- avoir réalisé plusieurs web différents de type dynamique,
- avoir au moins trois (3) références (développement de sites web institutionnels) au cours des cinq (5) dernières années dans la région (fournir les copies des attestations de bonne fin d'exécution ou des contrats). Des missions de développement avec le CMS Drupal constituent un atout,
- posséder de solides notions en termes de sécurité des applications/sites web, de référencement dans les moteurs de recherche, ainsi que des notions juridiques relatives au respect de la réglementation en vigueur notamment en matière de protection des données à caractère personnel,
- avoir une bonne connaissance de la Commission de la Cedeao et de ses institutions serait un atout.

9. Dossier de candidature

Les candidats devront soumettre leur dossier complet de candidature constitué des pièces suivantes :

- une lettre de motivation,
- un Curriculum vitae détaillé,
- une copie du diplôme le plus élevé,
- une offre technique et financière.

Les dossiers devront parvenir à l'ARAA à l'adresse suivante : procurement.consultants@araa.org